

Le 18 mars :

Tous unis pour la reconquête de la Protection sociale

- Un outil précieux de justice sociale pour répondre aux besoins premiers des personnes et des familles
- Un outil précieux dont le financement doit rester ancré sur le travail

Le 6 février dernier, à l'initiative de la CGT, a eu lieu une journée de mobilisation nationale avec grèves et manifestations. C'était la première journée de lutte organisée dans le cadre de la campagne contre le coût du capital autour du triptyque : "emploi, salaires et protection sociale".

Les Fédérations des personnels des organismes sociaux, dans l'unité, appelaient les salariés à se mobiliser le 18 mars contre la politique d'austérité MEDEF/Gouvernement et des dangers pesant sur la Sécurité sociale.

Cette journée a depuis été interprofessionnalisée, la Sécu devant être défendue par le plus grand nombre de salariés.

Pour cela, il est nécessaire d'agir sur tous les leviers qui contribuent au financement et développement de la protection sociale



✦ Egalité Professionnelle :

27% d'écart salarial ce n'est plus possible !

Si l'égalité professionnelle était appliquée partout, cela rapporterait 10 Mds € dans les caisses de la protection sociale et permettrait d'améliorer les conditions de travail...

Gagnons-la partout, dans toutes les entreprises. Agissons concrètement le 8 mars, et tous les autres jours de l'année !

✦ Salaires :

Le Capital est un coût ! Le travail est une richesse !

Agissons ensemble pour que chaque salarié soit rémunéré au moins à un SMIC équivalent à 1700 €

Exigeons sans plus attendre une augmentation générale des salaires. Pour tous les salariés, y compris les fonctionnaires.

✦ Précaires & Privés d'Emplois :

Le renouvellement de la convention UNEDIC est une occasion pour le Patronat de relancer ses attaques contre l'assurance Chômage et chercher à abaisser encore l'indemnisation des privés d'emplois. **Le Patronat licencie et refuse de financer l'indemnisation chômage aux personnes qu'il prive d'emploi...**

La CGT souhaite au contraire maintenir et renforcer leurs droits. Pour cela, il faut financer l'assurance chômage en taxant les CDD, l'emploi intérim et les ruptures conventionnelles. Ces trois fléaux de l'emploi dont les patrons abusent sans limites. **Il faut taxer ceux qui précarisent et licencient !**

**De l'argent pour le social
pas pour le capital!**

✦ Pensions :

Les pensions des retraités doivent être revalorisées au plus vite. Les retraités ne sont pas un coût pour la société, au contraire, ils sont dans une nouvelle phase de vie et participent à 100 % dans la vie sociale et dans l'économie du pays.

Des milliers de retraités signent la carte pétition à l'attention du président pour dire "Stop à la baisse du pouvoir d'achat"

Disponible sur le site de l'UCR CGT...

✦ Finances publiques, Services Publics et Emploi :

Réduire la dépense publique ne veut rien dire d'autre que : moins de fonctionnaires et moins de services publics.

Pour le dire autrement : C'est des urgences débordées, la fraude fiscale et l'évasion fiscale non combattues, des classes surchargées, le contrôle du travail délaissé (cf : *attaque de la loi sapin contre l'Inspection du Travail*)

Depuis des décennies que les gouvernements successifs suppriment des fonctionnaires et réduisent les moyens affectés aux services publics, la dette ne fait qu'augmenter encore plus... La raison est simple : les gouvernements diminuent les fonds pour le social et augmentent les aides aux entreprises, donnent l'argent public aux actionnaires !

Les services publics sont notre bien commun à tous ! Ils permettent la cohésion sociale et sont indispensables pour avoir une société où tous les citoyens sont à égalité d'accès aux besoins sociaux que sont : L'énergie, la santé, l'éducation, la justice, le droit du travail, etc...



🐿 Perte d'Autonomie :

Le projet de loi sur l'autonomie a été requalifié "Adaptation de la société au vieillissement". L'enjeu est double, pour la CGT comme pour bien d'autres : donner aux retraités toute leur place dans la société française d'une part, et d'autre part instaurer un droit universel de compensation à la perte d'autonomie pour tous les âges, dans le cadre de la solidarité nationale et intégré dans la branche maladie. **Droit basé sur les principes fondateurs de la Sécurité sociale : « faire face aux aléas de la vie de la naissance à la mort ».**

Pour ce faire, la CGT revendique un grand service public de l'aide à l'autonomie à domicile ou en établissement, en partenariat avec le secteur associatif.

🐿 Protection sociale :

Le MEDEF utilise la crise pour imposer une régression sociale généralisée et porte ainsi une attaque sans précédent à la protection sociale. Après la multiplication des exonérations de cotisations sociales transférant le financement des entreprises sur le budget de l'Etat, donc des impôts

et taxes, le gouvernement, à travers son pacte de responsabilité, est en passe d'accorder aux entreprises la suppression de la cotisation famille !

La CGT s'est opposée au transfert des cotisations car la protection

**LE CAPITALISME,
C'EST MAUVAIS
POUR LA PROTECTION SOCIALE !**



sociale doit restée financée à partir des richesses créées par le travail.

Des solutions existent : Si on divise par deux les dividendes versés aux actionnaires, on libère 120 milliards d'euros pour les investissements productifs, on crée de l'emploi, on finance la protection sociale, on diminue le déficit de l'Etat.

🐿 Défense des salariés (Prud'hommes) :

Le ministère du travail veut se débarrasser de la juridiction prud'homale en s'attaquant aux élections des juges par leurs pairs (les salariés) et en mettant les juges prud'homaux sous la responsabilité d'un juge professionnel. **Une attaque contre une instance juridique unique au monde !!! Un mode d'élections qui remonte à 1806.**



En supprimant les élections prud'homales, on supprime une élection démocratique qui touche 19 millions d'électeurs sur 24 millions de salariés). Vouloir remplacer cette élection par une désignation basée sur la représentativité qui n'a pas été faite pour élire des juges! C'est la dernière élection de démocratie sociale après la suppression des élections au conseil d'administration de la sécurité sociale en 1983.

La CGT a lancé une pétition nationale : « l'élection des conseillers prud'hommes, je vote pour ». Objectif 500 000 signatures ! Possibilité de signer sur le site de la CGT (www.cgt.fr)

Nous sommes face à un patronat très offensif ! Très revendicatif ! Qui est lui-même face à un gouvernement très à son écoute et enclin à lui céder beaucoup de choses, dont beaucoup d'argent public sans aucune contrepartie ni engagement ! La crise est prétexte au Patronat pour une remise en cause des acquis sociaux.

Les milliards d'€ accordés au Patronat depuis des décennies n'ont aucun impact sur l'emploi, les chiffres du chômage sont malheureusement là pour le démontrer, aucun impact sur les salaires, sauf à les tirer par le bas puisque à plus le salaire est proche du SMIC plus l'employeur obtient des aides et exonérations de cotisations...

La Sécu elle est à nous, on la paye avec nos sous !

La CGT appelle les salariés à s'occuper de leurs affaires ! Le financement de la protection sociale les concerne !

Agissons partout, organisons des réunions de personnel sur chaque lieu de travail pour décider les actions revendicatives à mettre en œuvre, collectivement, pouvant aller jusqu'à la grève pour faire pression sur les employeurs et garantir le financement de la protection sociale à partir des richesses créées par le travail, par les cotisations sociales !

Seule la mobilisation de tous les salariés arrêtera cette spirale destructrice.

Participez nombreux aux rassemblements organisés le 18 mars 2014

A Chalon : RDV 15 h maison des syndicats

A Mâcon : RDV 15 h 15 rue de Paris devant la CPAM

Au Creusot : RDV 15h devant l'Alto

Ensemble pour être plus fort



Contactez-nous

Imprimé par nos soins

Bulletin de syndicalisation

Je souhaite : prendre contact me syndiquer participer à une formation d'accueil

Nom – Prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Collectivité ou établissement : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Bulletin à remettre à un-e militant-e CGT ou à retourner à :

Union départementale CGT - 5 rue Guynemer - 71200 Le Creusot

Tel : 03 85 57 35 15 - Fax : 03 85 58 61 44 - Email : ud71@cgt.fr - <http://www.ud71.cgt.fr>

La CGT en S&L Février 2014

